RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3 DECAPAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SOMPLIFIEES

AU CAPITAL DE 17 700 EUROS

SIEGE SOCIAL : ZI du Moutot – 7bis rue du Moutot – 10150 LAVAU

RCS TROYES 511 015 703

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 17 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq
Et le 17 avril

Les associés de la société 3 DECAPAGE se sont réunis en vue d'exposer les sujets suivants :

1) Nomination d'un directeur général,
2) Pouvoir pour effectuer les enregistrements

Sont présents :

- **Madame Laurence DUCLAY, ép LIBRES** de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted]
demeurant [redacted] détenteur de 736 actions en pliene propriété et 444 parts en usufruit.

- **Madame Tiphaine LIBRES** de nationalité [redacted] née le 09/07/2001 à [redacted]
demeurant [redacted] détentrice de 148 actions en nue-propriété.

- **Monsieur Louis Alexandre LIBRES** de nationalité [redacted] né le 25/08/2011 à [redacted]
demeurant 67 rue du 28 Aout 1944 – 10140 MESNIL SAINT PERE, détenteur de 148 actions en nue-propriété.

- **Monsieur Charles Alexis LIBRES** de nationalité [redacted] né le 22/09/2009 à [redacted]
demeurant [redacted] détenteur de 148 actions en nue-propriété.

Également présent, comme partie prenante de la réunion du jour, **Monsieur ANGLADE Florent**, né le 07/01/1990 à [redacted] et domicilié au [redacted]

Après avoir exposés les faits, les résolutions suivantes sont rendues

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés, décide la nomination en qualité de directeur général de Monsieur ANGLADE Florent, né le [redacted] à [redacted] et domicilié au [redacted] pour une durée indéterminée.

Monsieur ANGLADE Florent accepte cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée d'associé délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Fait à LAVAU, le 17/04/2025

Pour la SAS 3 DECAPAGE
Le président,

L[redacted]ES

ANGLADE Florent,
Directeur Général

[redacted]